



Séance ordinaire du conseil d'arrondissement du lundi 7 octobre 2024 à 19 h

ORDRE DU JOUR

10 – Sujets d'ouverture

- 10.01** Ouverture de la séance
- 10.02** Information par les membres du conseil d'arrondissement
- 10.03** Période d'intervention du public sur la demande de dérogation mineure
 - Aucune demande
- 10.04** Correspondance et dépôt de documents
- 10.05** Période de questions du public
- 10.06** Période de questions des membres du conseil
- 10.07** Adopter l'ordre du jour de la séance ordinaire du conseil d'arrondissement du 7 octobre 2024.
- 10.08** Approuver le procès-verbal de la séance ordinaire du conseil d'arrondissement tenue le 9 septembre 2024.

20 – Affaires contractuelles

- 20.01** Exercer la première option de renouvellement de 12 mois et autoriser une dépense additionnelle de 158 849,13 \$, taxes incluses, pour le service de location de lave-trottoirs avec opérateur, dans le cadre du contrat accordé à Déneigement et Excavation M. Gauthier inc. (CA22 090005), majorant ainsi le montant total du contrat de 467 203,33 \$ à 626 052,46 \$, taxes incluses.
- 20.02** Accorder un contrat de gré à gré à Les YMCA du Québec - Cartierville pour la surveillance, l'animation et la gestion des réservations pour les sports de glace de la patinoire Bleu Blanc Bouge au parc De Méisy pour les saisons 2024-2025, 2025-2026 et 2026-2027, pour un montant maximal de 216 275,29 \$ / Approuver le projet de convention à cet effet.
- 20.03** Modifier la résolution CA24 09 0048, adoptée le 11 mars 2024, afin d'intégrer au montage financier un virement de crédit de 91 039,70 \$, taxes incluses, provenant de la ville centre, et ce, dans le cadre du contrat accordé à Comité écologique du Grand Montréal (CEGM) pour la protection et la mise en valeur du milieu naturel aux parcs des Bateliers, de l'île Perry, de la Merci et du Boisé-de-Saint-Sulpice pour l'année 2024.

- 20.04** Modifier la résolution CA23 09 0349 afin d'y corriger les montants accordés à Service des loisirs Sts-Martyrs-Canadiens de Montréal et Service des loisirs Sainte-Odile pour les années 2024 à 2026 dans le cadre du programme loisir / Approuver les projets d'addenda à cet effet.
- 20.05** Accorder un soutien financier non récurrent de 62 910 \$ à Solon pour la réalisation du projet Accompagnement et découverte du vélo d'hiver, pour la période du 26 juillet 2024 au 25 avril 2025 / Approuver le projet de convention à cet effet / Imputation à la réserve développement (31 455 \$, net de ristournes).
- 20.06** Ratifier une dépense de 4 426,54 \$, taxes incluses, dans le cadre du contrat accordé à Rose Architecture inc. pour la reconstruction du pavillon de baseball au nouveau stade de baseball Gary-Carter du parc Ahuntsic.
- 20.07** Ratifier le contrat accordé à 9176-7277 Québec inc. (Go Cube) au montant de 222 246,68 \$, taxes incluses, pour un service de collecte et d'entreposage d'effets mobiliers disposés sur la voie publique à la suite des procédures d'éviction dans l'arrondissement d'Ahuntsic-Cartierville, pour une période de 3 ans, ayant débuté le 1er octobre 2024 - Appel d'offres public (24-20682) - 1 soumissionnaire.

30 – Administration et finances

- 30.01** Prendre acte du rapport sur l'exercice des pouvoirs délégués aux fonctionnaires pour la période du 1^{er} au 31 août 2024.
- 30.02** Accorder un soutien financier de 200 \$ à Club de handball d'Ahuntsic-Cartierville afin de le soutenir dans la poursuite de ses activités.
- 30.03** Autoriser le transfert d'un montant de 130 500 \$ à l'arrondissement de Montréal-Nord dans le cadre du financement du poste de chef de section de la Bibliothèque et espace culturel du Coeur-Nomade, pour la période de mars 2024 à décembre 2025 / Imputation à la réserve développement.
- 30.04** Demander au comité exécutif de modifier le budget de la Ville, en conformité avec l'article 144 de la Charte de la Ville de Montréal, métropole du Québec (RLRQ, c. C-11.4), afin de tenir compte de la réception, par l'arrondissement, d'une contribution financière de 31 455 \$ provenant du ministère des Transports et de la Mobilité durable du Québec dans le cadre du Programme d'aide financière aux activités de sensibilisation à la mobilité durable (MobilisActions) pour le projet Accompagnement et découverte du vélo d'hiver.
- 30.05** Autoriser le dépôt d'une demande d'aide financière pour le projet de rénovation du 2^e étage de l'édifice Albert-Dumouchel au département du Logement, de l'Infrastructure et des Collectivités (LICC) du Gouvernement du Canada dans le cadre du Programme Bâtiments communautaires verts et inclusifs (BCVI) / Autoriser la secrétaire d'arrondissement à signer tous documents y afférents.

40 – Réglementation

- 40.01** Approuver la programmation d'événements publics sur le territoire de l'arrondissement d'Ahuntsic-Cartierville et édicter les ordonnances requises dans le cadre de ces événements.
- 40.02** Édicter, en vertu du Règlement sur les exemptions en matière d'unités de stationnement (5984), une ordonnance exemptant le propriétaire du bâtiment situé au 12329, rue Crevier, érigé sur le lot 2 376 026 du cadastre du Québec, de l'obligation de fournir trois (3) unités de stationnement exigibles dans le cadre du projet de modification du bâtiment - Demande de permis 3003355014.

- 40.03** Édicter, en vertu du Règlement sur les exemptions en matière d'unités de stationnement (5984), une ordonnance exemptant le propriétaire du bâtiment situé au 10420, rue Meunier, érigé sur le lot 1 486 442 du cadastre du Québec, de l'obligation de fournir une (1) unité de stationnement exigible dans le cadre du projet de modification du bâtiment - Demande de permis 3003256960.
- 40.04** Accepter la somme de 41 000 \$ que le propriétaire du terrain situé sur le côté ouest de la rue Romuald-Trudeau, entre l'avenue Marcelin-Wilson et la rue du Liban, à l'ouest du boulevard de L'Acadie, doit transmettre à la Ville en vertu du 2^e paragraphe de l'article 3 du Règlement 17-055 relatif à la cession pour fins d'établissement, de maintien et d'amélioration de parcs, de terrains de jeux et de préservation d'espaces naturels sur le territoire de la Ville de Montréal.
- 40.05** Adopter, avec changement, le règlement modifiant le Règlement d'urbanisme de l'arrondissement d'Ahuntsic-Cartierville (01-274), afin d'augmenter les hauteurs maximales permises pour le secteur TOD Bois-Franc, à la suite de l'intégration du Programme particulier d'urbanisme du secteur TOD Bois-Franc - Ahuntsic-Cartierville au Plan d'urbanisme.
- 40.06** Prendre acte du dépôt du certificat du secrétaire d'arrondissement relatif au registre tenu le 2 octobre 2024 concernant la requête pour la constitution d'une société de développement commercial sous la dénomination « Société de développement commercial Fleury Est » (réf. 1241388005 / CA24 09 0232).
- 40.07** Autoriser la constitution de la Société de développement commercial Fleury Est (réf. 1241388005).
- 40.08** Adopter, en vertu du Règlement sur les projets particuliers de construction, de modification ou d'occupation d'un immeuble (RCA02 09007), un second projet de résolution visant à autoriser l'usage « débit de boissons alcooliques » pour le bâtiment situé au 80, rue Fleury Ouest - Lot 1 996 874 du cadastre du Québec - Zone 1286.
- 40.09** Adopter, en vertu du Règlement sur les projets particuliers de construction, de modification ou d'occupation d'un immeuble (RCA02 09007), un premier projet de résolution visant à autoriser l'usage « éducation collégiale ou universitaire » (E.4(3)) pour l'immeuble portant les numéros 575 et 577, boulevard Henri-Bourassa Est - Lot 5 839 430 du cadastre du Québec - Zone 1323.
- 40.10** Avis de motion et dépôt du projet de règlement intitulé Règlement autorisant un emprunt de 7 021 000 \$ pour la réalisation du programme de réfection routière.
- 40.11** Avis de motion et dépôt du projet de règlement intitulé Règlement autorisant un emprunt de 4 610 000 \$ pour la réalisation du programme d'aménagement et de réaménagement des parcs, pour les années 2026 et 2027.
- 40.12** Avis de motion et dépôt du projet de règlement intitulé Règlement autorisant un emprunt de 4 608 000 \$ pour les travaux d'aménagement et de réaménagement dans le cadre de la réalisation du programme de protection de bâtiments, pour les années 2026 et 2027.
- 40.13** Avis de motion et dépôt du projet de règlement intitulé Règlement autorisant un emprunt de 300 000 \$ pour l'acquisition de mobilier urbain, pour les années 2026 et 2027.
- 40.14** Adopter, en vertu du Règlement sur la circulation et le stationnement (R.R.V.M, chapitre C-4.1, article 4, paragraphe 6), une résolution visant à ajouter 41 places tarifées sur les rues transversales du boulevard Henri-Bourassa, entre l'avenue Marcelin-Wilson et la rue Lajeunesse, à la suite du projet de corridor de mobilité durable.

60 – Information

- 60.01** Prendre acte du procès-verbal de la réunion du comité consultatif d'urbanisme tenue le 7 août 2024.

70 – Autres sujets

- 70.01** Affaires nouvelles
- 70.02** Levée de la séance